

LE MAG + QUIMPER

MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA VILLE
DE QUIMPER
SUPPLÉMENT
DU MAG + AGGLO

N°121
MARS.AVR. 2026

www.quimper.bzh

CITOYENNETÉ p. IV

TOUT SAVOIR SUR LES ELECTIONS



DÈS DEMAIN/p.III
Quimper cultive
sa biodiversité

ACTIONS/p.XI
Des projets
collectifs dynamiques

QUARTIERS/p.XIV
Kerfeunteun
Une tribune pour tous



KEMPER DANSE

2026, EN RYTHME

Telle une valse bien menée, les thés dansants reprennent de plus belle en 2026 ! Le premier de l'année, le 8 février dernier, a mis l'espace Dan Ar Braz dans le bon rythme, sous la houlette de l'accordéoniste Christian Le Roy. Le second aura lieu le 9 avril, toujours aussi bien cadencé par la large palette musicale de l'orchestre Electropic. Musique pop, rock, funk, jazz, chanson française... Chacun, quel que soit son âge, est invité à se déhancher dans une ambiance conviviale. L'entrée, à dix euros (gratuite pour les enfants), comprend une boisson et des mignardises. L'accueil et la gestion du vestiaire sont assurés par les bénévoles de l'Association des Retraités et Personnes Âgées de Quimper.



Renseignements auprès du CCAS,
tél. 02 98 64 51 00.



SANTÉ LA MAISON DU DON S'AGRANDIT

Les travaux de la Maison du don, située rue Émile-Zola, entamés en janvier, se termineront en avril. La réorganisation du bâtiment va permettre un meilleur accueil des donneurs et une plus grande capacité de traitement des dons de plasma notamment.

En effet, la demande en la matière ne fait que croître, passant de 6 000 en 2025 à 7 500 dons de plasma attendus en 2026, pour répondre aux besoins des malades. Le plasma est nécessaire à l'élaboration de médicaments contre les maladies auto-immunes, de mieux en mieux diagnostiquées. Le don de plasma n'est pas différent d'un don de sang, mais nécessite une heure trente sur place. Uniquement sur rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr

CENTRES DE LOISIRS - CAP SUR LES INSCRIPTIONS! - Le printemps arrive et les vacances aussi ! Du 13 au 24 avril, les accueils de loisirs de Quimper feront le plein d'activités pour vos enfants. À vos agendas : le coup d'envoi des inscriptions est fixé au 16 mars. Pour réserver, rendez-vous sur le portail Familles ou retirez un formulaire en mairie et dans les structures d'accueil. Rappel utile : la priorité est donnée aux parents qui travaillent, pensez à votre attestation ! Une question ? Le service Enfance vous répond. Tél. 02 98 98 89 81.

Renseignements et informations sur <https://portail-familles.qbo.bzh>

ATELIERS D'ART DE FRANCE

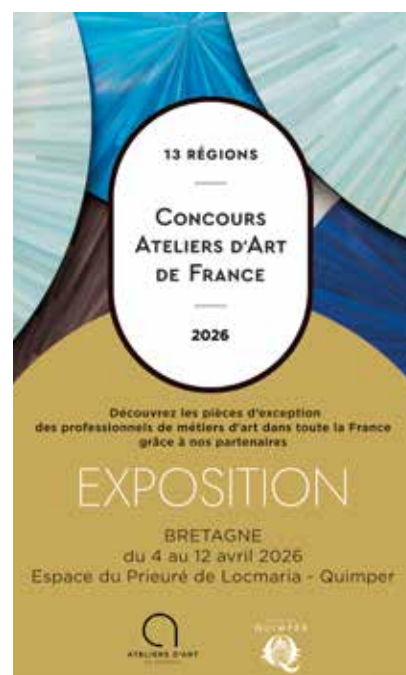
Le concours à Quimper du 4 au 12 avril

Depuis 2012, Ateliers d'Art de France, syndicat professionnel des métiers d'art, organise le concours Ateliers d'Art de France qui met en lumière la vitalité artistique et l'excellence des savoir-faire des métiers d'art sur le territoire national, en récompensant, dans chaque région, des pièces d'exception créées par des professionnels.

En 2026, c'est à Quimper que se déroulera l'édition régionale Bretagne. Deux catégories sont proposées : « Création » et « Patrimoine ».

Dans chaque région, deux lauréats sont désignés par un jury d'experts et d'acteurs locaux. Parmi eux, deux lauréats nationaux sont choisis. Ils remportent un stand sur un salon d'envergure internationale.

L'organisation de ce concours permet d'offrir de la visibilité aux professionnels locaux des métiers d'art et de mettre en avant le lieu d'accueil auprès des professionnels et du grand public. L'exposition des œuvres des candidats bretons sélectionnés par Ateliers d'Art de France se tiendra du 4 au 12 avril 2026 dans les salles d'exposition du prieuré de Locmaria, lieu emblématique du patrimoine quimpérois.



PRINTEMPS DE CREAC'H GWEN

DES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR



Dans les multiples espaces du parc, une quarantaine d'associations présentera différentes activités le mercredi 15 avril, de 10h à 18h, lors du Printemps de Creac'h Gwen : sports individuels, collectifs, de combat ou de stratégie... Entièrement gratuit, cet événement est très attendu par les familles. Ce temps fort de la vie associative sera également l'occasion de mettre en valeur les équipements du parc de Creac'h Gwen et les espaces de pratiques sportives. De nouveaux clubs seront mis à l'honneur comme le baseball ou le squash. Des sports indoor seront également présentés comme le yoga

pour enfants. Flambant neuf, le skatepark sera sous le feu des projecteurs. Outre des démonstrations et des initiations aux sports de glisse, l'espace sera également rendu festif par une sonorisation et une mise en scène. Skateboard, roller, trottinette, BMX : il ne sera pas nécessaire d'être un spécialiste pour tester les installations car les associations proposeront de l'accompagnement individualisé. Du côté de la restauration, des food-trucks raviront les papilles tandis que la désormais traditionnelle chasse aux œufs réunira petits et grands dans la convivialité.



VOISINS EN FÊTE LA VILLE APORTE UN SOUTIEN LOGISTIQUE

La fête des voisins se tiendra cette année le vendredi 29 mai. Événement désormais bien ancré dans le paysage local, elle rassemble une soixantaine de manifestations dans les différents quartiers de la ville. Chaque année, de nouveaux rassemblements voient le jour, portés par des bénévoles motivés. La Ville apporte son soutien par le prêt de matériel, la gestion de la circulation, la prise d'arrêtés municipaux et la communication. Si de nouvelles personnes veulent se lancer dans l'aventure, elles peuvent contacter le service des relations publiques jusqu'au 8 avril par courriel à : relations.publiques@quimper.bzh

C'est le retour des beaux jours et de la biodiversité à Quimper. Du 20 mars au 21 juin, la Ville donne le coup d'envoi de la 4^e édition du Printemps de la nature. Un rendez-vous désormais incontournable qui s'étend du premier jour du printemps jusqu'au premier jour de l'été. Plus qu'une simple programmation,

cet événement est la vitrine de la transition écologique qui s'opère à Quimper. Végétalisation des cours d'école, gestion durable des espaces verts ou reconquête de la biodiversité : la collectivité agit concrètement pour la résilience climatique. L'ambition est claire : ancrer durablement l'identité de Quimper comme « ville-jardin »,

moteur du changement, et encore plus agréable à vivre pour tous ses habitants. Au menu de ces trois mois d'effervescence : transmission de savoirs botaniques, astuces potagères et sensibilisation écologique, découverte des pratiques et métiers de la direction des paysages de la ville de Quimper. L'agglomération joue

également sa partition, notamment via le réseau des médiathèques et les très attendues « 48 h de l'agriculture urbaine », en partenariat avec Quimper Bretagne Occidentale. Une belle occasion pour chacun de redécouvrir la nature en ville et de cultiver le changement.

PRINTEMPS DE LA NATURE

QUIMPER CULTIVE SA BIODIVERSITÉ



CITOYENNETÉ

TOUT SAVOIR SUR LES ÉLECTIONS

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Les élections pour élire les maires ont lieu dimanche 15 et 22 mars.

Ce sont les élections municipales.

Pour voter, il faut :

- être inscrit à la mairie sur la liste des électeurs
- montrer une pièce d'identité le jour du vote

Si vous ne pouvez pas aller voter les 15 ou 22 mars, vous pouvez demander à une personne d'aller voter pour vous. Ça s'appelle faire une procuration.



Quimper compte
50 bureaux de vote.

Photo de couverture :
44 000 Quimpérois
sont appelés à voter en mars.

Une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Les élections municipales et communautaires se déroulent les 15 et 22 mars partout en France, et dans cinquante bureaux de vote à Quimper. Quels en sont les enjeux ? Où se rendre, à quelle heure, de quel document faut-il se munir ? Et si l'on est absent ? Quand seront connus les résultats ? Le Mag vous répond.

À 8 heures, le dimanche 15 mars, les bureaux de vote quimpérois ouvriront leurs portes. À 18 heures, leurs urnes seront fermées. Il en sera de même le dimanche 22 mars en cas de second tour. Depuis plusieurs semaines, une campagne de communication incite les 44 000 citoyens inscrits sur les listes électorales à s'y rendre. En effet, chaque élection leur donne l'occasion de faire entendre leur voix sur des sujets importants pour leur quotidien. La commune reste un espace politique de confiance et d'attentes concrètes, le ou la maire est l'élu(e) préféré(e) des Français.

LES ÉLECTIONS, À QUOI ÇA SERT ?

Les élections municipales et communautaires servent à choisir les responsables de Quimper et de Quimper Bretagne Occidentale. Elles permettent de décider de l'orientation de la vie locale pour les années à venir. Rappelons que les principales compétences de la commune concernent l'urbanisme et l'aménagement, l'état civil et la citoyenneté, l'éducation, la culture et le sport, la voirie et les espaces publics, l'action sociale, ainsi que la sécurité et la tranquillité publique.

Le quotidien des habitants est donc souvent décidé lors des élections municipales et communautaires notamment en ce qui concerne les écoles, la cantine, les routes, le logement, les bus, la gestion de l'eau ou encore des déchets...

PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

Que faut-il pour voter ? Il faut être inscrit sur les listes électorales. Si la présentation de la carte d'électeur n'est pas indispensable, elle est vivement conseillée parce qu'elle facilite l'organisation du vote. Il faut obligatoirement



se munir d'une pièce d'identité physique (et non sur smartphone) : carte nationale d'identité, passeport, carte Vitale avec photographie, permis de conduire notamment.

Le lieu de votre bureau de vote, inscrit sur votre carte d'électeur, dépend de votre domicile. Il y en a cinquante à Quimper, répartis sur une trentaine de sites. Il s'agit d'écoles, des maisons de quartier, des mairies annexes, de l'hôtel de Ville et d'Agglomération, de bâtiments communaux.

Les nouveaux électeurs quimpérois et ceux ayant déménagé recevront une nouvelle carte électorale avant le scrutin. Ce sera également

le cas des électeurs de l'école de Penanguer : les bureaux 11 et 12 sont déplacés à l'école Paul-Langevin et à la salle communale du 107 route de Pont-l'Abbé.

Le bureau 50 est quant à lui déplacé à la mairie annexe de Penhars.

PROCURATION POSSIBLE EN LIGNE

Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote ? Il est possible de donner procuration à un autre électeur pour un tour de scrutin ou pour les deux, la démarche est à faire le plus tôt possible. Elle est réalisable en ligne de façon complètement dématérialisée, sur le site maprocuration.gouv.fr si l'on possède une identité numérique certifiée. À défaut, on peut la commencer en ligne puis faire valider son identité dans un commissariat de police (à Quimper, au 3, rue Théodore-Le-Hars), en gendarmerie ou dans un tribunal judiciaire (à Quimper, au 48A, quai de l'Odé). Il existe une troisième solution : effectuer l'intégralité de la démarche au commissariat, en gendarmerie ou au tribunal, à condition de s'y prendre plusieurs jours à l'avance.

Dans tous les cas, assurez-vous que le mandataire (qui va voter pour vous) n'a pas d'autre procuration (une deuxième est autorisée si elle est établie hors de France), munissez-vous de votre pièce d'identité et des coordonnées de la personne choisie (nom, prénom, date et lieu de naissance et numéro d'électeur).



DEUX LISTES SUR UN BULLETIN, LA PARITÉ

Comment sont composées les listes ? Elles comportent autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme. Le nombre de sièges est lié au nombre d'habitants, il y en a quarante-neuf pour Quimper. L'électeur désigne le même jour les conseillers de la communauté d'agglomération, Quimper Bretagne Occidentale, ils sont vingt-neuf. Tout se passe avec un seul bulletin. Sur la partie gauche du bulletin se trouve la liste des candidats au conseil municipal, et sur la partie droite, celle des candidats au conseil communautaire. Ces derniers figurent obligatoirement dans la liste des conseillers municipaux et sont répartis selon le même mode de scrutin. Les élus de Quimper Bretagne Occidentale seront issus des quatorze communes de l'agglomération, en fonction du nombre d'habitants, avec un « surclassement » des petites communes afin qu'elles puissent également être représentées.

La campagne municipale, qui a officiellement commencé le 2 mars pour le premier tour, s'arrête le 14 mars à minuit ; elle dure du 16 au 21 mars pour le second tour.

DE NOMBREUSES PERSONNES MOBILISÉES

Qui vous accueille dans les bureaux de vote ? L'organisation et la logistique des élections sont extrêmement rigoureuses. Chaque bureau compte un président ou un suppléant (maire, adjoint, conseiller municipal ou électeur désigné par la maire), au moins deux assesseurs et d'éventuels suppléants, un secrétaire et un secrétaire adjoint. Le secrétaire est un agent de la commune qui a été formé à cette mission :

DEVENEZ ASSESSEUR !

Membres des bureaux de vote, les assesseurs participent bénévolement au déroulement des opérations électorales. La répartition des tâches qui leur incombent durant la journée se fait à l'ouverture du bureau de vote. Ils sont généralement chargés de contrôler, de faire signer la liste d'émargement et d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin. Ils peuvent également procéder au contrôle d'identité des électeurs et tenir l'urne. Ils contrôlent par ailleurs les opérations de dépouillement, conjointement avec les autres membres du bureau de vote.

La ville de Quimper lance un appel à volontaires pour devenir assesseur dans un bureau de vote, à l'occasion des élections municipales. La seule condition : être inscrit sur la liste électorale de Quimper. Inscriptions auprès de la mairie, tél. 02 98 98 87 18 ou par mail : relations.publiques@quimper.bzh



Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

une centaine de personnes est donc mobilisée durant ces deux dimanches, elles rédigeront le procès-verbal des votes. En soirée, les scrutateurs viendront en renfort.

L'ISOLOIR, PASSAGE OBLIGATOIRE

Le passage par l'isoloir est-il obligatoire ? Oui, afin de garantir le secret du vote. C'est donc à l'abri des regards que l'électeur met le bulletin de son choix dans une enveloppe mise à disposition dans le bureau de vote – cette année, elle est de couleur kraft. Vous pouvez vous rendre directement dans l'isoloir après avoir pris une enveloppe si vous avez apporté le bulletin reçu par courrier postal. Sinon, vous devez prendre au moins deux bulletins différents sur la table du bureau de vote avant d'y entrer.

Avant de vous autoriser à déposer votre enveloppe dans l'urne transparente, votre identité et votre inscription sur la liste électorale sont vérifiées. Une fois votre devoir accompli, il vous restera à signer la liste d'émargement et le tampon de la date sera porté sur votre carte électorale.

DES BÉNÉVOLES POUR LE DÉPOUILLEMENT

Que se passe-t-il à 18 heures ? Le dépouillement commence, il va durer environ une heure et demie. Pour cela, de nombreux scrutateurs sont nécessaires, des citoyens bénévoles. Tout le monde peut assister à cet important moment démocratique. On ouvre les urnes, deux scrutateurs par table ouvrent les enveloppes, lisent à haute voix le nom de la liste qui s'y trouve et deux autres scrutateurs pointent au crayon, sous la supervision des autres membres du bureau. À noter que si tous les bulletins sont comptabilisés, les votes blancs et nuls ne sont pas considérés comme des « suffrages exprimés ». Les procès-verbaux de chaque bureau sont ensuite ramenés par les secrétaires à l'hôtel de Ville et d'Agglomération. La maire proclamera les résultats à partir de 20 heures et ils seront aussitôt mis en ligne.

Les Quimpérois inscrits sur les listes électorales sont invités à participer au dépouillement.



ATTRIBUTION MATHÉMATIQUE DES SIÈGES

Qui est élu ? Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir, soit 25, dans l'ordre de présentation des candidats ; c'est la « prime majoritaire ». Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés.

En cas de second tour, les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir. Elles peuvent être modifiées, pour inclure des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, à condition que la liste de ces candidats ait obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés : c'est la « fusion de listes ». Après le second tour, les sièges du conseil municipal sont répartis de la même manière que décrit ci-dessus.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Et une fois le conseil municipal élu ? Il va se réunir rapidement, entre le vendredi et le dimanche suivants, pour élire le ou la maire puis fixer par délibération le nombre d'adjoints (au maximum 30 % de l'effectif du conseil), et procéder à leur élection (avec obligation de parité). Leurs délégations seront attribuées plus tard.



Pour tout renseignement, consulter le site www.quimper.bzh, contacter le 02 98 98 89 06 ou par courriel accueil.elections@quimper.bzh



DEUIT DA VEZAÑ HARPER EZ !

An harperien hag an harperized, izili eus ar burevioù votiñ, a gemer perzh a-youl-vat e mont en-dro an dilennadegoù. Pa vez digoret ar burevioù votiñ e vez fiziet pep a garg enno evit an devezh. Karget e vezont peurliesañ da gontrollañ, da lakaat sinañ ar follenn-sinañ ha da lakaat ur siell war ar gartenn dilenn evit merkañ deziad ar mouezhiañ. Gallout a reont ivez kontrollañ identelezh an dilennerien hag ober war-dro ar voest. Kontrollañ a reont a-hend-all ma vo kontet mat ar mouezhioù.

Émañ an Ti-kêr o lañsañ ur gsalv evit kavout tud a-youl-vat da-geñver an dilennadeg-kêr. Un dra zo memes tra : ret eo bezañ enskrivet war roll an dilennerien e Kemper. Enskrivadurioù en ti-kêr, pgz 02 98 98 87 18 pe dre bostel : relations.publiques@quimper.bzh

HARPER EZ : Assesseur, **BUREV VOTIÑ** : Bureau de vote, **KONTAÑ AR MOUEZHIOÙ** : Dépouillement

RETOUR SUR/DISTRO WAR



TOUT BLEU, TOUT FLAMME

Le théâtre Max-Jacob s'apprête à accueillir les premiers spectateurs dans une salle qui a retrouvé son lustre d'antan. Le théâtre a été adapté aux nouvelles techniques de sonorisation et de lumière. Il accueillera en priorité les associations et les artistes locaux.



VIVRE QUIMPER

Le nouvel espace de l'Eau blanche s'ouvre au public. Au détour des allées piétonnes et cyclistes, les jeunes et moins jeunes peuvent profiter des espaces dédiés aux loisirs : paniers de basket 3X3, aire de jeux, sans oublier le très attendu skatepark.



NOUVEAU JOUR

Le 30 janvier dernier, lors de la Nuit des Conservatoires, les amateurs d'art ont pu découvrir leur conservatoire sous un nouveau jour... L'occasion d'écouter gratuitement des nocturnes au piano, un conte musical, de voir du step dance ou encore d'accéder aux cours de théâtre.



BON PIED BON ŒIL !

On a swingué à l'espace Dan Ar Braz le 8 février dernier ! Pour le premier thé dansant 2026, le Centre communal d'action sociale (CCAS) avait invité Christian Le Roy et son orchestre pour démarrer l'année d'un bon pas.



Avec celui de l'Eau Blanche (photo), le skatepark de Creac'h Gwen offrira des possibilités de glisse jusqu'ici inconnues à Quimper.

SPORT

« LE MEILLEUR SKATEPARK DE BRETAGNE »

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



Le skatepark de Creac'h Gwen est fait pour les loisirs et la compétition. Vous pouvez y faire :

- du skate
- de la trottinette
- du roller
- du BMX

Le skatepark a été aménagé de manière à assurer la sécurité des usagers.

Il y a 3 lignes de glisse de difficultés différentes.

Ce skate park est interdit aux enfants de moins de 8 ans.

Le voilà, prêt à voir s'envoler les amateurs de frissons sur roulettes. Le nouveau skatepark de Creac'h Gwen, dernier-né des équipements sportifs quimpérois, s'offre enfin à tous les amateurs de glisse du territoire.

Petits ou grands, débutants ou experts, skateurs ou rolleurs, tous peuvent désormais arpenter les 1 500 m² de ce qui constitue « le meilleur skate park de la région », affirme Damien Le Marer,

président du Sammy Skate Club, et membre de la commission qui a œuvré à sa conception. « C'est déjà le plus grand et, pour moi, c'est le plus abouti. Il était très attendu et on va venir de toute la Bretagne pour l'essayer », assure-t-il.

AU CŒUR DE CREAC'H GWEN

Niché dans l'un des poumons verts de la ville, il complète une offre de loisirs aussi riche que variée, répondant ainsi à l'exigence de la commis-

sion mixte créée en 2021. Assisté des entreprises The Edge pour la conception et Territoire Skate Park pour la construction, le groupe de travail a réuni élus, pratiquants et associations autour d'une envie simple : offrir une pratique libre pour tous les engins (skate, trottinette, roller, bmx), taillée à la fois pour le loisir et la compétition. Les larges bandes de couleur longitudinales appliquées sur le béton donnent le ton et la philosophie du lieu. Ici tout est fait pour faire de belles lignes de glisse, entre slides, relances et autres pirouettes, sans risquer les croisements et donc les potentiels accidents. « C'est un skatepark typé "street league", c'est-à-dire conçu pour reproduire l'espace urbain. On y trouve un half pipe, des rampes, des slides, des barres différentes hauteurs pour privilégier l'apprentissage... », égrène Damien Le Marer.

UNE TRENTAINE DE MODULES

Une trentaine de modules en béton et parés de métal parsèment la surface, favorisant les allers-retours sur trois lignes droites au niveau de difficulté croissant : débutant, intermédiaire et confirmé.

Avec le grand bowl installé à l'Eau Blanche, près du Kostum Park-À nous la vie, Quimper se dote d'une offre « qui va faire rayonner la glisse dans toute la région » se réjouit Damien Le Marer. Grâce aux nombreuses liaisons de transport qui desservent le site, il se voit déjà emmener ses élèves s'envoler sous le soleil de Creac'h Gwen. En attendant d'y organiser, à moyen terme, un championnat de Bretagne de skate.

BIEN UTILISER UN SKATEPARK

Le nouveau skatepark de Creac'h Gwen a été étudié pour accueillir toutes les pratiques de glisse (roller, skate, trottinette, bmx) et tous les niveaux, du débutant au rider confirmé. Pour faire cohabiter tout ce beau monde en toute sécurité, il a été conçu pour éviter les croisements, selon trois lignes de glisse de difficulté croissante, matérialisées par des bandes de couleurs.

Des panneaux rappelant les consignes et équipements de sécurité, ainsi que les bonnes pratiques, sont installés aux abords pour une utilisation libre et responsable. À ce titre les enfants de moins de huit ans n'y sont pas autorisés et il faut être au moins deux sur le site pour réagir en cas d'accident.

BIODIVERSITÉ

ÇA POUSSE !

Depuis des années, Quimper cultive son engagement pour la biodiversité. Au cœur de cette stratégie : le fauchage différencié. Cette pratique consiste à adapter la coupe de la végétation selon les espaces et les usages.



Concrètement, certains secteurs – abords de routes, prairies urbaines, berges de cours d'eau –

ne sont fauchés qu'une à deux fois par an, après la floraison (de mi-mai à fin septembre selon les secteurs). Cette gestion raisonnée offre un refuge vital aux insectes pollinisateurs et à la petite faune. Ces zones deviennent de véritables corridors écologiques en pleine ville.

Si la sécurité des usagers impose un entretien régulier sur les axes passants, les espaces plus reculés respirent. Cette gestion raisonnée réduit aussi les nuisances sonores et les émissions de CO². À Quimper, laisser pousser la nature, c'est avant tout protéger notre qualité de vie.

STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE

Nouvelles solutions

La Ville a pris des mesures pour faciliter le stationnement en centre-ville. Avec près de 5 600 places de stationnement disponibles, dont 2 200 gratuites, 480 en zone bleue, 1 170 payantes sur voirie, 624 payantes en parkings en ouvrage et 1 100 en parkings en enclos, l'offre est massive. La révolution ? Un système de jalonnement dynamique ultra-moderne. Grâce à de nouveaux panneaux intelligents, vous connaissez en temps réel les places libres : fini de tourner en rond ! Pour les plus connectés, l'application Cocoparks permet de vérifier les disponibilités sur smartphone. Avec cette fluidité numérique et physique, profiter du centre-ville n'a jamais été aussi simple : votre place vous attend !



<https://app.cocoparks.io/?source=quimper>

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

8 MARS ET PAS QUE

Pour la Journée internationale des droits des femmes, outre le rassemblement prévu à Quimper, de nombreuses actions seront menées dans les communes de l'agglomération. L'Athéna d'Ergué-Gabéric exposera les œuvres d'Any Le Torivellec. Elisabeth Le Borgne, autrice de « Femmes de papier », rencontrera ses lecteurs à Quéménéven le 7 mars. Le dimanche 8, la Maison du patrimoine organisera une visite de la ville axée sur le patrimoine et les figures féminines célèbres. Le 10 mars, la journaliste Syrielle Mejias tiendra une conférence à la médiathèque Alain-Gérard au sujet des

droits des femmes dans le monde. Le 12, à l'Arthémuse de Briec, place au spectacle « Not(t)e, Vie et mort d'une étoile ». Le 22, le Katorza projettera « Valables », qui traite du handicap et de la performance à travers le parcours de cinq femmes sportives. Du côté associatif, le programme est également riche, avec notamment des stands tenus par l'Association d'Accompagnement aux Victimes de Violences Intra-Familiales (AAVVIF) à la clinique de Kerlic et au centre commercial Carrefour et une exposition sur les transidentités organisée par la Ligue des Droits de l'Homme.



Programme complet à retrouver sur quimper.bzh



STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES !



quimper-bretagne-occidentale.bzh



Les projets collectifs permettent aux enfants de se mobiliser ensemble autour d'activités éducatives.

ÉCOLES

DES PROJETS COLLECTIFS DYNAMIQUES

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



Des activités sont organisées avant et après la classe dans les écoles. Elles ont pour but de sensibiliser les enfants :

- à la nature : mise en place de potagers, compostage
- à la bonne utilisation des écrans
- à la culture avec la découverte des livres, du graff
- au vivre ensemble, ...

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'école à partir du 9 mars. Contactez votre mairie.

La volonté d'une école pour tous, ouverte, favorisant le bien-être et la réussite est au cœur du Projet éducatif global de la ville de Quimper. Cette année est marquée par la mise en place de projets d'activité, grâce à des collectifs. Comment cela se traduit-il sur les temps périscolaires ? En voici un aperçu.

Cadre de référence d'une politique éducative ambitieuse, ce projet vise à donner du sens et une cohérence aux actions éducatives en s'appuyant

sur la participation et la citoyenneté, le soutien à la parentalité, l'éducation à et par la nature, le vivre-ensemble. Des échanges de pratiques sont initiés par les collectifs d'animateurs pour partager et s'enrichir des compétences des uns et des autres.

NATURE, MÉDIAS

Le collectif Nature favorise l'harmonisation des écogestes sur tous les sites périscolaires et accueils de loisirs, la formation au compostage, la mise en place de potagers (notamment avec les Maraîchers

de la Coudraie), l'engagement auprès de WWF (protection de la nature, Quimper est « Ville pionnière »), la participation à des événements réguliers (Temps de l'arbre, Printemps de la nature). Le collectif Éducation aux médias et à l'information cherche à développer l'esprit critique face aux usages des écrans et construit son réseau de partenaire : Synapses, Tud Presse, Radio Transistoc'h (voir page XIII)...

SPORT ET CULTURE

Le collectif Sport aborde les notions de compétences, d'inclusion et de coopération. Le collectif Culture travaille avec les musées, les médiathèques, Très Tôt Théâtre, Gros Plan. Il propose un parcours autour des livres, dans leur diversité (art, BD, cuisine...). Des collectifs Cuisine et Jeux existent également et réunissent des animateurs pour renforcer leurs compétences sur ces thématiques. Par ailleurs trois projets d'ampleur sont en cours. « Couleurs d'origine », avec la Hip Hop New School, valorise depuis plusieurs années un quartier : un artiste étranger crée une œuvre (graff), transmet une pratique artistique, mène des ateliers avec les parents. Cette année ce projet se déroule aux écoles Ferdinand-Buisson et Edmond-Michelet et à l'accueil de loisirs La Cascade.

« Le projet Cinéma », avec Gros Plan, est reconduit à l'école Léon-Goraguer et débute à Paul-Langevin. Enfin, « Vivre-ensemble, ça s'apprend », avec le Cicodes, a commencé le jour de la Fête des droits de l'enfant, le 20 novembre dernier et se déroulera toute l'année dans différentes écoles publiques de la Ville.

INSCRIPTIONS, MODE D'EMPLOI

La campagne d'inscriptions des enfants dans les écoles publiques débute le lundi 9 mars. La ville de Quimper dispose d'un réseau composé de dix-neuf écoles (seize groupes scolaires et trois écoles maternelles). Afin de garantir le meilleur équilibre dans les effectifs, elles sont réparties sur six périmètres, fondés sur les habitudes de déplacement des familles.

Les inscriptions peuvent se faire directement à l'accueil central de l'hôtel de Ville et d'Agglomération, ou par courriel (inscription.scolaire@quimper.bzh) ou sur le portail des familles (portail-familles.qbo.bzh).

COMMERCES

LES BEAUX-ARTS EN VITRINE

Tableau de Pierre de Belay (1947) à découvrir dans le show-room de Delphine Aubert, tapissière d'ameublement, dans le quartier du prieuré à Locmaria.

Le musée des Beaux-Arts est fermé pour travaux ? Certes, mais ses collections voyagent... et ont trouvé le chemin des commerces du centre-ville et de Locmaria – ou du moins, des reproductions des œuvres. Une trentaine de commerçants participent à une opération inédite, « *Art en vitrine* ». Ils ont choisi un objet de la collection quimpéroise, la plupart en lien avec la typologie de leur magasin. Tableau, objet d'art, dessin ou gravure sont mis en valeur, accompagnés d'un petit texte racontant leur coup de cœur, qui interpelle et apporte un éclairage original sur leur métier ou leur histoire.

Les commerçants ont pris la pose avec l'objet. La Ville a édité des cartes postales et des « *plans-jeux* » pour les clients : n'hésitez pas à les solliciter, l'occasion est bonne pour vous lancer dans un parcours ludique en découvrant la diversité des boutiques impliquées... et la richesse des collections du musée. Répondez à une énigme en lien avec l'art, complétez un coupon, déposez-le à l'hôtel de Ville et d'Agglomération, un tirage au sort récompensera dix gagnants (produit de la librairie-boutique du musée, entrée gracieuse...). Attention, le jeu s'arrête le 4 avril !

BRETON

PORTE-VOIX

Durant tout le mois de mars, la langue bretonne est à l'honneur. Rendez-vous désormais ancré dans l'agenda des Quimpérois, il permettra cette année non seulement de rendre plus visible la langue mais aussi de la faire entendre. L'enjeu, de taille, ne fait pas peur aux différentes associations et porteurs de projets qui se sont lancés ce défi dans le sport, les commerces ou encore dans le domaine de la culture.

Le 1^{er} mars, la Maison du patrimoine ouvrira le bal avec une visite de la ville en dix termes bretons. Le 4, le Théâtre de Cornouaille proposera une conférence d'Annie Ebrel et de sa nièce Marie Berardy autour de la transmission des traditions. Programmées dans le cadre du festival « *So Breizh* », elles seront également sur la scène du théâtre le 20, aux côtés de nombreuses autres figures de la musique bretonne. À l'Athéna d'Ergué-Gabéric, le 19, le spectacle « *Klew !* » entraînera les jeunes dans un jardin où résonnent différentes langues. Ti Ar Vro organisera le concours de chants « *Kan ar bobl* » le 21 mars afin de permettre aux jeunes et moins jeunes de vibrer au rythme de la langue bretonne. Une vingtaine de classes est déjà inscrite. Du côté de la médiathèque Alain-Gérard, la séance bébés lecteurs du 13 mars sera bilingue. Un programme très complet que viendront compléter des événements sportifs, annonçant le passage de la Redadeg le 12 mai.



Programme complet à retrouver sur quimper.bzh



FOURRIÈRE

La Ville reprend la main

Alors qu'elle dépendait de la Préfecture par le passé, la gestion de la fourrière incombe désormais intégralement à la Ville. Un délégué a donc été choisi. Cette nouvelle organisation va permettre de mieux cadrer les interventions, en fonction des différentes situations. Pour un stationnement gênant (sur un trottoir, à un arrêt de bus...), la police municipale, la police nationale et les ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) sont habilités à établir le constat ; ensuite, la police municipale ou nationale demande une mise en fourrière, qui est réalisée dans un délai de trente minutes. Sur les stationnements dangereux, elles constatent et demandent la mise en fourrière avec un délai similaire. Quant aux stationnements abusifs, ils concernent les véhicules qui restent plus de sept jours sur le même emplacement. Ces véhicules sont les plus concernés par les appels à la police nationale ou municipale. Il est demandé aux automobilistes d'être vigilants quant à la signalisation afin d'éviter ces désagréments et le versement des frais de gardiennage.

Transistoc'h est un outil pour le développement des initiatives locales.

TRANSISTOC'H

UNE NOUVELLE RADIO... ET BIEN PLUS !

FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE



Une nouvelle radio locale s'est installée à Quimper. La radio s'appelle Transistoc'h. Transistoc'h souhaite donner la parole aux habitants, aux associations, aux communes... Transistoc'h va mener des actions pour apprendre aux jeunes à comprendre et utiliser l'information. La radio va collaborer avec les maisons de quartier, les écoles et lycées, les associations...

Quimper a sa radio locale ! Et ce n'est pas qu'une radio. Transistoc'h, radio associative généraliste née en 1994 au Faou, vient de s'installer sur la ville. Forte de cinq salariés et d'une cinquantaine d'adhérents, attachée au territoire, à la communication sociale de proximité et ouverte sur le monde, elle porte aussi de multiples actions d'éducation aux médias.

Transistoc'h (à prononcer transistor) s'appelait Radio Évasion jusqu'en 2023. Son nouveau nom dit clairement son ancrage local (*Istor* en breton signifie histoire) et l'importance accordée aux transitions. Elle émet à partir du Faou sur 100.4, essentiellement sur le centre Finistère.

« Nous avons obtenu de l'Autorité de régulation une nouvelle fréquence, en DAB+, la radio numérique terrestre, explique Yann Simon, coordinateur. Elle nous permet de rayonner

d'Audierne à Concarneau, d'où l'installation d'un studio à Quimper. Nous avons posé nos micros dans l'ancien Ehpad de Penhars. »

SERVICE PUBLIC ET CIRCUITS COURTS

Le cœur de la radio, « citoyenne, apolitique et laïque », est d'être un outil pour le développement des initiatives locales, en donnant aux associations, aux Finistériens, aux collectivités les moyens de s'exprimer, d'échanger. Les villes de la taille de Quimper ont en général plusieurs radios (on en compte cinq à Brest).

La grille de Transistoc'h affiche des programmes musicaux d'horizons divers mais surtout une dizaine d'émissions régulières, réalisées en partie par des bénévoles, sur des sujets de fond – Transistoc'h ne traite pas de l'actualité « chaude » mais parle d'économie, de société, d'environnement, de patrimoine... avec

« des voix qu'on entend rarement ailleurs alors qu'elles ont des savoirs, des expériences à transmettre. Nous sillonnons le territoire dans un esprit de "service public" et de "circuits courts". » « Notre deuxième axe, ce sont des ateliers radio à destination de tous les publics, favorisant l'expression des idées, la prise de parole, la confiance en soi, pratique qui permet d'apprendre la construction de l'information avec la vérification des sources, etc. » Ainsi, deux salariés sont chargés d'éducation aux médias.

DES PARTENARIATS MULTIPLES

Ce qui fonctionne bien au Faou va donc être dupliqué à Quimper. « Le territoire est très dynamique, nous multiplions les partenariats. Ils sont en place avec, entre autres, le lycée de Cornouaille, Le Likès, la maison pour tous de Penhars, le centre social des Abeilles, France Travail, la Hip Hop New School, mais aussi la ville de Quimper, dans les écoles. »

Un programme de quatre heures par jour dédié à Quimper sera en place à la rentrée, de 18 heures à 22 heures. Il s'agira d'un vrai décrochage, un peu comme sur le réseau de France Bleu. Pour cela, une coordinatrice arrive en mars, et une équipe de bénévoles est déjà à pied d'œuvre – elle accueille très volontiers des renforts !



transistoch.bzh

KERFEUNTEUN

UNE TRIBUNE POUR TOUS



Avec ses 1 200 places assises, la nouvelle tribune de Penvillers aura fière allure avec son habillage

moderne de béton et de bois. Les premiers coups de pelle vont pouvoir débuter en 2026 pour 18 mois de travaux.

Avec la piste d'athlétisme qu'elle surplombe, le Quimper Athlétisme sera évidemment le premier ravi par ces nouveaux gradins, qui serviront également aux activités de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et de l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL), mais aussi des associations Sport pour tous,

Gym volontaire de l'odet, Gym volontaire de Quimper, Vo Thuat y Quyen, Quimper Kerfeunteun Football Club, Kerfeunteun Animations Sportives et Triathlon Club Quimper...

À l'intérieur, ce sont des vestiaires modernes qui accueilleront les sportifs. Ces derniers pourront s'échauffer sereinement sur la piste couverte spécialement dédiée. On notera également les deux vestiaires automatisés pour les pratiques libres.

Fort logiquement, les associations qui utilisaient l'ancienne tribune seront prioritaires pour bénéficier des nouvelles salles polyvalentes de 400 m² (au total), sans oublier la salle de musculation de 100 m².



CENTRE-VILLE

CHANTIER DES HALLES



Lancé en septembre dernier, le chantier des futures Halles de Quimper poursuit son avancée. Après une fin d'année 2025 rythmée par la démolition et la reconstruction des garages, ce début 2026 marque une nouvelle étape.

D'ici le mois d'avril, l'espace au nord du site sera définitivement libéré. Cette séquence technique

inclut le désamiantage et la démolition des derniers garages situés dans l'emprise directe du futur projet. Le premier semestre sera ensuite consacré aux indispensables travaux de réseaux, invisibles mais cruciaux.

Ce chantier réaffirme un renouveau pour le cœur de Quimper : avoir une vitrine du savoir-faire alimentaire et de l'artisanat local, un lieu de rendez-vous des Quimpérois : animations, espace de restauration, ateliers pédagogiques autour du bien manger. Le bâtiment contemporain promet une vingtaine d'étals et un toit-terrasse panoramique, et prendra forme d'ici environ deux ans.

En attendant, la vie de quartier est préservée : le marché du samedi reste fidèle au poste et les nuisances demeurent maîtrisées pour les riverains et les commerces alentour.





Vous pouvez contacter les membres de votre conseil de quartier à l'adresse suivante : conseils.quartier@quimper.bzh

ERGUÉ-ARMEL

MISE EN ACCESSIBILITÉ DU TENNIS



Les travaux de mise aux normes des courts et bâtiments du tennis de Creac'h Gwen vont être l'occasion de donner un coup de neuf aux lieux. Prévu à partir du second semestre de l'année, le chantier permettra une totale réorganisation des espaces sans qu'aucune des commodités ne soit supprimée.

Le Tennis Club Quimper occupe les lieux qui comportent six courts intérieurs, deux vestiaires, des bureaux et une salle de réunion. La mise en accessibilité était devenue urgente car le lieu ne permet pas une pratique sereine du sport adapté. Dans le projet sont prévus : la mise en place d'un système d'ascenseur, la réalisation de pentes douces et de rampes d'accès, la rénovation et le réagencement des locaux. Afin de limiter l'installation de bâtiments modulaires pendant les travaux, ils seront réalisés par étage et par zone. Les courts intérieurs resteront donc accessibles. Il faudra juste en replanifier les usages. Le site étant classé en zone Site Patrimonial Remarquable (SPR), les travaux font aussi l'objet d'un contrôle par les Bâtiments de France, outre la collaboration des services de la Direction patrimoine, énergie, logistique et du service des sports.



PENHARS

L'ÉCOLE JEAN-MONNET VÉGÉTALISÉE



Végétaliser une cour d'école par an, c'était l'objectif que s'était fixé l'équipe municipale. C'est désormais chose faite avec

l'achèvement des travaux à l'école Jean-Monnet. Après concertation de l'équipe pédagogique et périscolaire, mais aussi des services techniques, un projet a été soumis pour une réalisation à l'été 2025. Désormais, les écoliers bénéficient d'un jardin des sens avec des plantes à sentir et à toucher. Des parcours d'explorations permettent aux jeunes aventuriers de s'amuser en toute sécurité. Du matériel a également été installé pour faire

classe dehors avec des tables et plots en bois. La complexification du dessin de la cour permet de diversifier les activités, avec des îlots plus calmes et d'autres plus dynamiques. Des estrades favorisent la créativité et permettent la réalisation de mises en scène. La grande nouveauté, ce sont les toiles d'ombrage qui sont testées pour la première fois dans une école quimpéroise. D'un point de vue écologique, la débitumisation et le passage de la plupart des structures de jeux sur copeaux permet de désimpermeabiliser les sols. Le budget de ces travaux s'élève à 124 000 euros hors taxes. La prochaine cour concernée par des travaux de végétalisation sera celle de l'école Jacques-Prévert.



Groupe de la majorité municipale

TOUT POUR QUIMPER ! PEP TRA EVIT KEMPER !

En 2020, nous nous sommes présentés à vous avec un projet. 90 % de celui-ci a été réalisé ou engagé. Nous avons tenu parole.

Malgré les crises successives, nous avons agi, réveillé Quimper et rattrapé le retard cumulé : mobilités, sécurité, santé, sport, culture, entretien de nos bâtiments, écoles, solidarités, environnement, vie des quartiers...

Les impôts locaux (taux de la ville) n'ont pas augmenté en six ans. **La préservation de votre pouvoir d'achat a été un enjeu majeur pour nous**, y compris sur les tarifs municipaux en préservant les foyers les plus fragiles et de la classe moyenne.

Fin 2025, la capacité réelle de désendettement de la Ville sera autour de six ans, loin du plafond d'alerte.

Nous avons investi pour Quimper de façon volontaire mais avec prudence et sérieux budgétaire.

Sérieux, courage et écoute.

Demain, Quimper aura besoin d'une équipe qui a le courage de prendre des décisions, d'agir sans mettre

à l'arrêt notre ville et d'être à l'écoute de vos besoins. Au moment où certains, à droite, vendent du rêve à coup de projets non budgétés et donc non finançables, nous vous proposons un projet sérieux, réaliste et engagé.

Nos engagements reposent sur vos besoins : mieux vous protéger, agir en proximité, améliorer votre quotidien, avoir une ville dynamique et rayonnante, et préparer l'avenir.

Nous pourrions résumer ces engagements en dix mesures phares :

- Un pass bus à dix euros par mois pour tous les moins de 25 ans et les plus de 65 ans,
- Une police municipale renforcée avec une permanence de police mobile et des policiers référents par quartier,
- La gratuité des médiathèques,
- Un parking gratuit de 250 places à la gare,
- 300 logements créés pour les jeunes actifs et les étudiants,

- Un plan foot/rugby avec deux terrains synthétiques rénovés et un créé,
- L'Hôtel des solidarités pour les habitants les plus fragiles,
- Un plan école avec une priorité pour la reconstruction d'Edmond-Michelet et des centres de loisirs Creac'h Gwen et Kerogan,
- Des places rénovées : Saint-François, Berardier, Écosse, Saint-Laurent,
- Soutenir le commerce avec un manager des halles et des marchés, une pépinière de commerce et une foncière municipale.

Nous terminons ces quelques lignes en remerciant habitants, acteurs associatifs et économiques, et agents des collectivités. **Merci** pour votre confiance, pour tout le travail fait ensemble sur ce mandat et pour votre engagement sans faille pour Quimper.

Groupe de la majorité municipale

« Quimper Ensemble »

Les élus de l'opposition : « Enthousiasmons Quimper ! », le groupe de la droite et du centre du conseil municipal

AVEC VOUS, RETROUVONS LE SENS DE L'ESSENTIEL

Le mandat débuté en 2020 avec la crise du Covid s'achève dans le chaos politique et budgétaire au plan national et une défiance généralisée des Français envers les élus.

La confiance entre les citoyens et les élus municipaux doit pourtant demeurer !

Pour cela nous remplissons nos fonctions avec trois principes forts : **la proximité, l'écoute, et la sincérité**. Comme vous, **nous aimons Quimper**. Notre ville, **et vous**, ses habitants, êtes notre moteur. Pendant six ans, **nous vous avons représentés** au Conseil municipal en essayant de porter devant la majorité municipale vos difficultés et vos inquiétudes.

Face à une majorité qui a préféré la posture poli-

tique au pragmatisme, nous n'avons pas été écoutés et même méprisés.

À la fin de ce mandat, Quimper et Quimper Bretagne Occidentale sont confrontés à **des défis colossaux**. **Un défi financier** avec une dette qui a considérablement augmentée, comme les impôts fonciers... Et les besoins importants pour maintenir la qualité du service public dans nos écoles et les équipements sportifs.

Un défi sur le plan de la sécurité avec la nécessité de renforcer la police municipale ainsi que son armement pour assurer la sécurité de nos agents et leur donner encore plus d'autorité. Mais aussi la relance d'une véritable stratégie de lutte contre les inondations pour sécuriser les zones exposées.

Un défi pour rétablir la confiance avec vous après le non-respect d'un référendum et le déplacement couteux des halles en zone inondable mais aussi la promesse totalement explosée d'une grande salle à 10 millions. **Un défi pour donner de l'oxygène à notre économie locale et aux commerces de proximité** en levant les contraintes pour faire de Quimper une ville accueillante et accessible. Tout cela est essentiel pour vous et ce sont les priorités que nous continuerons de défendre.

Ludovic JOLIVET - Claire LEVRY GERARD

Guillaume MENGUY - Valérie LECERF-LIVET

Georges-Philippe FONTAINE - Valérie POSTIC

Gilbert HASCOET - Priscillia DAVID - Annie LE CAM

Les élu-e-s de la minorité : Ensemble, nous réussissons, majorité présidentielle

LE TEMPS DU CHANGEMENT EST DE NOUVEAU VENU !

Les Quimpérois aspirent à une réelle prise en compte de leurs préoccupations. Ils veulent être écoutés, respectés et participer à la gestion de leur ville et pas qu'en apparence.

Au terme de six ans au cours desquels nos critiques et nos propositions n'ont rencontré qu'arrogance et mépris, nous sommes persuadés que la bonne gestion de cette ville ne peut plus être confiée à cette majorité qui malgré les discours demeure dogmatique et imperméable à la réalité du territoire.

Au-delà des paillettes et de la surcommunication triomphaliste, la municipalité sortante a dégradé les perspectives de développement de notre ville.

Les habitants de Quimper et de Quimper Bretagne Occidentale ont vu leurs impôts fonciers augmenter sur la durée du mandat tout en constatant une dégradation de la dette comme jamais auparavant. Le dossier des halles est un condensé de déni démocratique, dérive financière et de délai non tenue. Et nous ne parlons pas du laxisme de cette mandature sur la prévention des inondations, sur l'accompagnement du développement commercial et économique ou sur l'entretien des quartiers et des infrastructures...

De belles réalisations ont cependant eu lieu, la mise en place de la police municipale, le conseil

municipal des jeunes, la piste d'athlétisme ou le travail sur l'égalité... des projets que nous défendons nous aussi lors de nos campagnes. Mais quelques accomplissements ne peuvent masquer le prix à payer pour l'avenir des Quimpérois, une capacité financière de la ville amputée, un centre-ville en difficulté économique, des quartiers délaissés. Des jeux et du spectacle pour éblouir et masquer la réalité.

Quimper mérite mieux que des déclarations d'amour, elle veut des preuves d'amour.

Annaïg LE MEUR et Karim GHACHEM